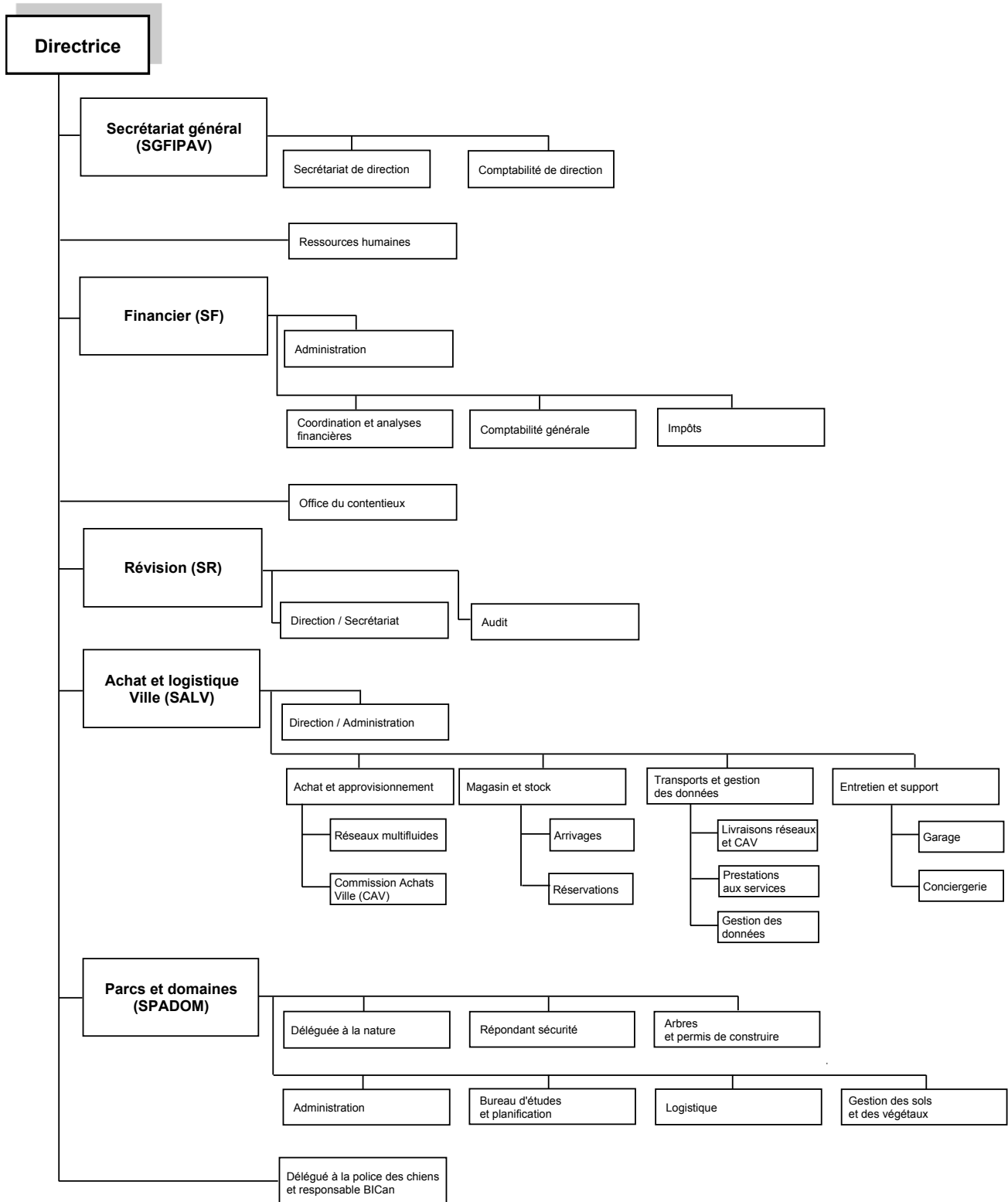


Direction des finances et du patrimoine vert



Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV)

Dans le domaine des finances, l'année 2015 a été marquée par le suivi du dossier de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), le renforcement du suivi budgétaire du budget de fonctionnement et d'investissement, et son déploiement dans l'ensemble des directions, ainsi que par le renforcement et l'accélération de la procédure de recouvrement.

La Direction a poursuivi sa politique de valorisation de la nature en ville, en développant une stratégie de lutte contre les plantes envahissantes et en lançant une campagne de promotion pour soutenir la végétalisation extensive des toitures sur le domaine privé. La Municipalité a désigné les nouveaux exploitants du domaine de Rovéréaz qui axeront leur production sur une agriculture maraîchère biologique de proximité, tout en intégrant un volet social de réinsertion. Les plantages lausannois, qui viennent d'être couronnés par le prestigieux prix Schulthess, décerné par Patrimoine suisse, ont connu un nouveau développement, avec l'installation de plantages réservés aux personnes à mobilité réduite.

Autre nouveauté, la rénovation de la place de jeux à la Cigale, qui fait la part belle aux enfants en situation de handicap : cette initiative a été récompensée par le « Prix allemand pour les espaces de jeux 2015 – Deutscher Spielraumpreis 2015 ». Enfin, la stratégie volontariste mise en place depuis trois ans par la Ville, et menée par le Service achat et logistique Ville (SALV), en matière d'achats de véhicules propres, a été récompensée par le premier prix du Concours national d'Excellence publique, dans la catégorie « Programmes d'économie novateurs ».

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIPAV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- coordination administrative transversale de la direction et secrétariat de la directrice
- suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques
- gestion de projets stratégiques
- secrétariat de la directrice

Comptabilité de direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.– par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité direction FIPAV	4.00	3.00	4.00	4.00
Direction SG FIPAV	2.00	1.80	2.50	1.70
Ressources humaines	0.80	0.90	1.90	1.90
Total service	6.80	5.70	8.40	7.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité direction FIPAV	4	3.00	5	4.00
Direction SG FIPAV	2	1.80	2	1.70
Ressources humaines	1	0.90	2	1.90
Total service	7	5.70	9	7.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Une nouvelle répartition provisoire de certaines tâches au sein du service et de la direction a permis de pallier la vacance du poste de secrétaire générale, la titulaire ayant démissionné en cours d'année. Vu l'augmentation croissante de la charge de travail, le personnel a été renforcé d'1.6 ept afin d'apporter un soutien au secrétariat général (0.5 ept) et de dynamiser et d'harmoniser la gestion des ressources humaines en matière de développement du personnel et de politique RH (1.1 ept). Ces nouveaux postes ont été créés par réaffectation interne.

Le Secrétariat général a assuré la coordination des acteurs internes et externes dans un certain nombre de projets transversaux en collaboration avec les services de la Direction, notamment dans le cadre de :

- la mise au concours du domaine de Rovéréaz ;
- la réalisation du Parc des Légendes.

L'unité RH a été sollicitée durant la phase de positionnement des postes dans le cadre du projet Equitas, qui a nécessité la mise à jour des descriptions de poste du service.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La comptabilité de direction a développé ses prestations et intensifié ses relations de proximité avec les différents services de la Direction.

Projet Subvention80

Démarré en 2014, le traitement du versement de la Subvention80 pour l'année 2013 s'est poursuivi tout au long de l'exercice ce qui a permis de toucher 95% des ayants-droit ; l'analyse de la population restante a permis d'effectuer une relance pour optimiser le taux des versements. Cette démarche se poursuivra en 2016 ce qui permettra de tirer le bilan final de l'année « Subvention80 2013 ».

En parallèle, le projet a été développé afin d'être en mesure de traiter désormais deux années de subvention, soit 2013 et 2014. D'excellents résultats ont été réalisés, avec notamment l'amélioration du traitement des ayants-droit non-clients des services industriels (SiL), par le biais du scannage de masse des quittances de caisse et de la reprise des données des paiements effectués en 2013 lorsque le bénéficiaire était identique ; l'entier des opérations a ainsi été absorbé par la comptabilité de direction sans devoir faire appel à des auxiliaires. Les versements de la Subvention80 pour l'année 2014 présentent, quant à eux, un taux de réussite similaire à l'année précédente, 93% des ayants-droit ayant reçu le versement à fin décembre 2015.

SERVICE FINANCIER (SF)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) : trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie, des investissements, à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- perception de l'impôt à la source et de l'impôt sur les chiens
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux services industriels et à la recette de district
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité générale	7.30	7.30	7.30	6.70
Contentieux	18.20	17.20	17.20	17.20
Coordinat. & analyses financ.	5.00	5.00	5.00	5.00
Direction - SF	2.75	2.75	2.75	2.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	36.25	35.25	35.25	34.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité générale	9	7.30	8	6.70
Contentieux	19	17.20	19	17.20
Coordinat. & analyses financ.	5	5.00	5	5.00
Direction - SF	3	2.75	3	2.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	39	35.25	38	34.65

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Suite au départ du chef de service, la Municipalité a procédé à la nomination de son remplaçant en la personne de son adjoint, ce qui a permis d'assurer la continuité et la bonne gestion du service.

Le service a notamment :

- procédé à l'uniformisation du suivi budgétaire au sein de la Ville ;
- participé à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville.

Dette communale

En 2015, 60 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Une émission d'emprunt obligataire (à long terme) a été effectuée pour CHF 100 millions. Quatre emprunts à long terme pour un total de CHF 240 millions ont été remboursés.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 16 février au 20 mars 2015. Pour la treizième fois le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'721 déclarations d'impôt et a répondu à 3'887 personnes. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2015, 3'774 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données *Animal Identity Service AG (ANIS)* – soit le marquage obligatoire des chiens par puce électronique – a permis l'inscription de 138 nouveaux chiens et l'envoi de 415 bordereaux supplémentaires de reprise pour CHF 37'395.–.

Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis d'enregistrer une hausse des encaissements à ce poste. Les éléments traités en 2015 correspondent aux salaires 2014 :

	en 2013	en 2014
nombre de frontaliers	4'858	5'757
employeurs	941	997
impôts en CHF	8'728'359.–	10'512'662.–

Résidences secondaires

En 2015, 624 procédures (questionnaires) ont été engagées et 270 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées alors que 151 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A fin 2015, les domiciliations fiscales forcées antérieures, assorties d'une décision de taxation (96%) pour la période fiscale 2013, ont généré un impôt communal de CHF 720'697.–.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2010	2011	2012	2013 ¹	2014 ²
2010	1'116'150	1'321'006	906'215	876'537	456'987
2011		935'113	996'032	852'848	621'185
2012			947'188	806'559	551'300
2013				720'697	439'903
2014					397'054

¹ Selon l'année, un certain nombre de dossiers doit encore être taxé par l'Office d'impôt

Contentieux

L'office du contentieux a fonctionné pour la première fois durant une année complète dans la nouvelle configuration établie au 1^{er} août 2014.

Le nombre d'affaires en cours, à fin 2015, a poursuivi l'augmentation constatée durant ces dernières années pour arriver à 78'563 affaires à fin 2015, représentant un montant de CHF 22.7 millions (soit une hausse d'un peu plus de 9% en nombre de dossiers et de 4% en capitaux par rapport à l'année précédente).

La complexification des affaires et la quérulence des débiteurs ralentissent toujours le traitement des dossiers.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a poursuivi son activité durant l'année 2015. Elle a pu encaisser la somme de CHF 573'271.80, ce qui constitue un résultat très satisfaisant, compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 25'797 affaires à fin 2015, pour un montant de CHF 23.2 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont procédé à 18 auditions de parties durant l'année 2015.

Nombre de dossiers :

	en 2011	en 2012	en 2013	en 2014	en 2015
Reportés	98	54	50	63	85
Nouveaux	16	16	55 ¹	52 ¹	81 ²
Liquidés	60	20	42	30	67
Soldes	54	50	63	85	99

¹ Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours

² Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours, y compris les 46 recours relatifs aux taxes City Management

Recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets :

	en 2013	en 2014	en 2015
	3'362	3'572	3'265

Il convient de souligner que la Commission communale de recours a maintenu un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques

- application des règlements de protection des arbres hors forêt sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- application de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti-e-s
- communication

Nature en ville

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- responsable de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et l'externe (autres services ville, privés, associations)

Sécurité au travail

- application de la directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST)
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- organisation des principales formations obligatoires et continues en lien avec la sécurité (premiers secours, conduite de véhicules et règles de circulation)

Bureau d'intégration canine et de la police des chiens

- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens
- identification et détection des chiens à risque ou à l'origine d'incidents
- évaluation du comportement et des tests de conduite, d'obéissance et de maîtrise (TCOM)
- conduite d'enquête administrative en cas d'incident/d'agression impliquant un chien à l'encontre d'un congénère ou d'une personne
- gestion des dossiers de chiens considérés juridiquement comme potentiellement dangereux (CPD)

Arbres et permis de construire

- traitement des requêtes en abattage comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

Planification et projets

- réalisation d'études et projets dans les espaces publics, les parcs, les places de jeux et les plantages
- gestion des plantages, planification générale des projets
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique

Logistique

- gestion et entretien des vignobles
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- constructions et réparations

Gestion des sols et des végétaux

- gestion et entretien des parcs et domaines
- gestion et entretien des forêts
- gestion du patrimoine arboré

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	19.00	19.10	15.70	13.60
Bureau d'étude & planification	7.60	7.50	8.60	7.50
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44.00	44.00	44.00	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	44.40	44.60	44.40	44.60

GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	56.80	55.80	53.80	53.80
Gestion des sols et végétaux	10.00	10.00	8.00	7.00
GSV - Cimetières - Bureau	7.65	7.45	7.45	7.25
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	7.00	7.00	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14.00	14.00	14.00	13.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	13.00	13.10	13.00	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	7.10	7.20	7.10	7.20
GSV - Forêts	22.70	22.50	24.70	23.50
Logistique	3.00	3.00		
Logistique - Atelier	27.80	27.73		
Logistique - Etabl. Horticole	27.40	27.20		
Logistique - Vignobles	6.00	5.00		
Ateliers			30.00	29.93
Bâtiments			3.00	3.00
Etablissement horticole			25.20	25.20
Unité Arbres & Permis Const.			2.80	2.80
Vignobles			11.30	10.30
Total service	317.45	315.18	320.05	312.78

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 2.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	23	19.10	17	13.60
Bureau d'étude & planification	8	7.50	8	7.50
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44	44.00	44	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	45	44.60	45	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	58	55.80	56	53.80
Gestion des sols et végétaux	10	10.00	7	7.00
GSV - Cimetières - Bureau	9	7.45	8	7.25
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7	7.00	7	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14	14.00	13	13.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14	13.10	14	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	8	7.20	8	7.20
GSV - Forêts	23	22.50	24	23.50
Logistique	3	3.00		
Logistique - Atelier	28	27.73		
Logistique - Etabl. Horticole	28	27.20		
Logistique - Vignobles	5	5.00		
Ateliers			30	29.93
Bâtiments			3	3.00
Etablissement horticole			26	25.20
Unité Arbres & Permis Const.			3	2.80
Vignobles			11	10.30
Total service	327	315.18	324	312.78

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (SPADOM)	3		3	
Bureau d'étude & planification	1		1	
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	3		3	
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	3		3	
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	3		3	
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	0		1	

GSV - Forêts	1	5
Logistique - Etabl. Horticole	7	
Etablissement horticole		7
Total service	21	26

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	1
Démission	8
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	1
Licenciement suppression poste	
Total service	20

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1 ^{er} janvier :	fermeture de la compostière de la Tuilière ; fin d'activité de la famille Chollet au domaine de Rovéréaz ;
12 mars :	campagne d'abattage de peupliers au parc Bourget ;
avril :	inauguration du plantage de Cour ;
21 avril :	inauguration des drapeaux d'Ouchy ;
30 avril :	essai de transformation de la végétation sur la promenade Jean Monnet ;
mai :	nouveau fleurissement au parc de Derrière-Bourg ;
13 mai :	inauguration de l'exposition « Fleurs d'abeilles » au jardin botanique ;
21 mai :	cave ouvertes en Ville (Caveau de l'Hôtel de Ville) ;
28 mai :	inauguration d'un fitness urbain aux Boveresses ;
30 mai :	inauguration de la place de jeux de la Cigale ; journée lausannoise du Vélo ;
31 mai :	fête de la nature à la Bressonne ;
12 juin :	opération de nettoyage avec la population au Bourget ;
18 juin :	le SPADOM est hôte d'honneur aux journées de la forêt de Suchy ;
19 juin :	ouverture au public de la terrasse du Burignon ;
27 juin :	la Ville de Lausanne reçoit le prix Schulthess pour le développement des plantages ;
juillet :	début du chantier de rénovation de la Tour de Sauvabelin ; végétalisation de la toiture des locaux de service de Valency ;
7 juillet :	les vins de Lausanne au Festival de la Cité ;
août :	soutien aux agriculteurs lausannois à cause d'une sécheresse exceptionnelle ; aménagement de buttes et mise en valeurs de l'œuvre « Bubbles » à Derrière-Bourg (Lausanne-Jardin 2014) ; réaménagement de l'horloge d'Ouchy - débarcadère ;
19 août :	excursion « Les biotopes de Tridel » ;
20 août :	journée en forêt pour « Solidarité handicap mental » ;
28 août :	nuit des chauves-souris ;
septembre :	mise en place d'un fitness urbain à Pierre-de-Plan ;
2 septembre :	inauguration du parc de la Brouette ;
6 septembre :	marché « Pro specie rara » au Signal de Sauvabelin ;
16 septembre :	dégustation de vins à la Jetée de la Compagnie ; inauguration du nouveau bac à sable au parc de Valency ;
22 septembre :	lancement de la plateforme collaborative « Nature » ;
29 septembre :	inauguration des œuvres « Légendes d'automne » sur la promenade Schnetzler ;
octobre :	création de toitures végétalisées « modèles » à l'établissement horticole ; création d'un mini-plantage à Prélaz ; réaménagement du petit parc de Tivoli suite à la construction d'un passage sous la ligne du TSOL ;
3 octobre :	« Un arbre, un enfant » à Vernand-Dessous ;

19 octobre : les Vins de Lausanne présentés à l'exposition universelle de Milan ;
 30 octobre : la place de jeux de la Cigale obtient un premier rang au Prix allemand pour les espaces de jeux « Deutscher Spielraumplatz » ;
 novembre : plantations en haut de l'Avenue d'Ouchy ;
 2 novembre : plantations sur la Promenade Druey ;
 3 novembre : début des travaux de curage du Lac de Sauvabelin ;
 17 novembre : journée suisse de l'arbre au Casino de Montbenon ;
 19 novembre : attribution du mandat de gestion de la ferme de Rovéréaz ;
 26 novembre : sortie d'un livre souvenir pour les dix ans de la rénovation du Chalet-des-Enfants ;
 24 novembre - exposition « Nature en Ville ? Y'a photo ! » au Forum de l'Hôtel de Ville ;
 30 novembre : publication d'un guide de conseils pour l'aménagement des places de jeux ;
 décembre : réfection d'un terrain de basket au Collège des Bergières ;
 12 décembre : 213^e mise des vins ;
 15 décembre : installation de conditionnement du lait aux Saugealles.

ADMINISTRATION

L'année 2015 a été marquée par la création d'un pool « secrétariat » pour l'ensemble du service, avec notamment l'engagement d'une responsable.

L'unité communication a relayé de nombreux projets, actions et activités auprès des autorités et de la population, en organisant notamment des points de presse. L'ensemble des communications a également été relayé sur le site www.lausanne.ch/nature.

L'unité RH a été marquée par la phase de positionnement des postes dans le cadre du projet Equitas, qui a notamment nécessité d'importants travaux de révision et mise à jour de la majorité des descriptions de poste du service. Elle a également accompagné la réorganisation transitoire du service, suite aux départs successifs de deux chefs de division. Enfin, elle a coordonné la formation et assuré l'encadrement de 26 apprentis (3 apprentis de commerce, 1 apprentie dessinatrice-paysagiste, 10 apprentis horticulteurs « option paysagisme », 7 apprentis horticulteurs/trices « option floriculture » et 5 apprentis forestiers-bûcherons).

Le correspondant en microinformatique a œuvré à la finalisation de la réservation et du paiement en ligne des refuges gérés par la Ville, à la mise en place de la gestion informatisée des heures travaillées sur les espaces verts lausannois et à la réalisation de différents suivis et améliorations d'applications internes au service.

NATURE EN VILLE

L'équipe Nature a poursuivi la politique nature de la Ville et identifié nonante mesures localisées dans le cadre de la mise en œuvre des liaisons prioritaires du réseau écologique humide. Elle a également travaillé à la validation de la stratégie de prévention et de lutte contre les plantes envahissantes sur la commune de Lausanne et accompagné les grands projets urbanistiques sur les aspects nature (Plaines-du-Loup, Tuilière, STEP et Léman 2030).

En parallèle, l'équipe a travaillé sur différents monitorings et projets sur le terrain, avec notamment la réalisation d'un suivi de l'avifaune des cimetières du Bois-de-Vaux et de Montoie, le lancement d'un programme de subventionnement de toitures végétalisées extensives auprès des privés et la plantation d'une façade végétalisée sur le bâtiment de l'avenue des Figuiers 28. Elle a, de plus, lancé la production de plantes indigènes locales au centre horticole, réalisé un test d'ensemencement à la fleur de foin, dans le but de multiplier le patrimoine génétique local des prairies, et accompagné les équipes sur le terrain pour la mise en œuvre de la charte d'entretien et le suivi des indicateurs nature.

Concernant les aspects communication, l'équipe a collaboré à la réalisation de diverses placettes de démonstration sur le site de l'établissement horticole de la Bourdonnette et à l'organisation de visites, notamment celle des toitures végétalisées. Elle a lancé la plateforme web collaborative « la nature est vous » qui livre des conseils sur les bonnes pratiques permettant de favoriser la nature en ville, offre un espace aux associations actives en faveur de la nature à Lausanne ainsi qu'un portail permettant de faire appel aux volontaires. Elle a enfin collaboré à diverses manifestations et expositions.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le renouvellement du parc de véhicules a permis de réduire le nombre de manutentions des charges, d'améliorer l'ergonomie et de diminuer les nuisances sonores.

L'identification des dangers existant dans les bâtiments a permis de prioriser les mesures en vue d'améliorer leur conformité (loi sur le travail et police du feu).

Un inventaire des dangers liés à la sécurité du public (infrastructures potentiellement dangereuses dans les parcs publics) a été réalisé ; il sera suivi d'un catalogue de mesures d'amélioration, validées par les différents services compétents (Ville de Lausanne et Canton de Vaud).

BUREAU D'INTÉGRATION CANINE ET DE LA POLICE DES CHIENS (BICAN)

Le BICAN a vu augmenter le nombre des affaires traitées (+ 20), des morsures, particulièrement au détriment des enfants et des animaux (+ 15 depuis 2014) et des dénonciations auprès de l'autorité pénale.

Malgré une présence résidentielle de presque 250 chiens potentiellement dangereux, l'observation de la voie publique lausannoise permet de constater que leur réunion dans des configurations critiquables (rassemblement, intimidation, comportement inadéquat du détenteur) fait partie du passé.

ARBRE ET PERMIS DE CONSTRUIRE

L'unité a traité 259 affaires (253 en 2014) portant sur 1'205 arbres (842 en 2014), ce qui s'explique par la reconstruction de la station d'épuration de Vidy. Un total de 63 affaires est lié à une demande de permis de construire (51 en 2014) et 196 à des requêtes simples (202 en 2014). L'augmentation sensible et régulière du nombre de demandes de permis de construire depuis 2011, qui a connu un pic en 2014, marque un certain ralentissement en 2015; le nombre de suivis de chantiers, y compris les phases annexes (début et fin des travaux, contrôle des aménagements extérieurs), s'est donc stabilisé.

BUREAU D'ÉTUDES ET PROJETS (BEP)

Le BEP a conduit de nombreuses études, projets et réalisations en matière de planification générale et grands projets notamment par le biais de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (Métamorphose, Pôle gare et Axes forts de transports publics).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEP a participé au groupe de travail « espaces publics », chargé d'étudier des projets d'aménagement (par exemple : route de Berne, chemin du Calvaire, rue du Docteur-César-Roux, tranchée du Languedoc, route du Signal et le quartier de Sévelin), et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple : avenue de Chailly, place de la Sallaz, avenue d'Ouchy, place de la Riponne, avenue de Beaulieu et avenue Couchirard).

En ce qui concerne les parcs, le BEP a réalisé diverses études et projets, notamment l'aménagement du parc de Sauvabelin, de la promenade de la Liberté, du parc et terrain d'aventure de Malley et le renouvellement du fleurissement (Derrière-Bourg inférieur, loggia du Palais de Rumine et horloge fleurie du Jardin Dapples). De plus, il a participé à l'élaboration de la publication « Les arbres à Lausanne », au développement d'un concept global de fleurissement de la Ville et au suivi des hôtels à insectes et de l'occupation des nichoirs à oiseaux.

Quant aux places de jeux, le BEP a divers projets à l'étude, notamment la place de Vidy (petit train), le parc de Chandieu, la place du Nord, la promenade du Bois-de-Beaulieu, les Boveresses, Eglantines, le parc Bourget, Sauvabelin et le Pont-de-Chailly. Il a complètement réaménagé les places de jeux de la Cigale, du parc de la Brouette, de Valency et participé à l'aménagement d'un espace Street Workout (fitness urbain) aux Boveresses et à Pierre-de-Plan et à l'espace de basket au collège des Bergières. En parallèle, il assure la gestion des contrôles de sécurité et d'entretien, fournit des prestations de conseils internes et externes à la Ville dans le rôle de délégué du Bureau de prévention des accidents pour les places de jeux et participe à divers groupes de travail interservices et externes à la Ville (préaux d'écoles, Union suisse des services des parcs et promenade, les adolescents et le groupe de référence UNICEF). Le BEP a enfin édité une brochure de conseils pour les places de jeux privées.

En ce qui concerne les plantages, de nouvelles réalisations ont vu le jour en 2015 à l'avenue de Cour 72, à la rue de la Borde et au collège de Prélaz. Quant aux quartiers du Vallon et du Levant, des projets sont actuellement à l'étude. A noter encore que les plantages lausannois ont été couronnés par le prestigieux prix Schulthess, décerné par Patrimoine suisse. Pour conclure, n'oublions pas Lausanne Jardins, avec la pérennisation de quelques jardins de l'édition 2014, la rédaction du bilan et des perspectives pour l'édition de 2019.

LOGISTIQUE

Le départ du chef de division, en février 2015, a conduit à la répartition provisoire de ses quatre entités. Les entités « Ateliers » et « Etablissement horticole » ont été rattachées à la Division de gestion des sols et des végétaux (GESOLVEG) et les entités « Vignobles » et « Bâtiments » ont été rattachées au chef de service.

Vignobles

Une nouvelle organisation des vignobles a été mise en place en 2015, avec l'engagement du responsable de production des domaines de La Côte suivi par celui de l'équipe de Lavaux.

L'année 2015 a été exceptionnellement sèche ce qui a fortement impacté le volume de vin produit ; le fruit de la récolte est par contre très riche et très solaire.

L'équipe a innové en proposant la première cave ouverte en ville, au carnotzet de la Municipalité. Pour la troisième fois, elle a poursuivi sa collaboration avec le Festival de la Cité en tant que fournisseur officiel des vins, en présentant sa nouvelle gamme. En parallèle, les vins de Lausanne ont reçu le 1^{er} prix Bio Vaud pour son Garanoir 2013, Château Rochefort, qui a été servi à l'occasion du centième anniversaire du CIO.

La 213^e mise des vins de la Ville de Lausanne s'est déroulée le 12 décembre et l'ensemble des lots y a été vendu.

Etablissement horticole

Le départ à la retraite du chef de culture a conduit à une réorganisation des charges au sein des cadres.

L'année a été marquée par la création d'une surface d'exposition pour les toitures végétalisées, la mise en service d'une nouvelle serre ainsi que la mise en place de diverses améliorations techniques qui permettront de réduire la consommation d'énergie. En parallèle, un gros travail d'analyse et de statistiques a été effectué au profit d'un audit réalisé dans le cadre du projet « Métamorphose – Prés-de-Vidy ».

Bâtiments

L'unité a participé à l'élaboration et à la conduite de nombreux projets et réalisations en matière d'entretien, de rénovation et de construction, tant dans le domaine du bâtiment que dans celui du génie civil.

Poursuivant les travaux de mise en conformité des locaux utilisés par le personnel engagé dans l'entretien des parcs de la Ville, plusieurs projets de rénovation ont fait l'objet d'études et de mises à l'enquête publique en vue de travaux en 2016 (locaux des jardiniers de Floréal, hangar des forestiers au Boscal et bureaux des ateliers de l'avenue du Chablais 46). Dans le même cadre, les projets liés à « Métamorphose – Plaines-du-Loup » ont également fait l'objet d'études préliminaires pour une éventuelle conversion de la ferme du Solitaire en locaux de service.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur l'important parc immobilier du service ainsi que sur le domaine public (domaines viticoles et agricoles, et entretien de revêtements sur la promenade de Vidy, le parc de Milan et aux abords du collège du Vieux-Moulin). De lourds travaux de mise en conformité ont également été réalisés pour les vestiaires et le dépôt du Denantou, situés sur les quais d'Ouchy; un dépôt à la Maladière a également été réaménagé.

La 1^{re} étape de renaturation du lac de Sauvabelin a débuté, avec les travaux de curage des sédiments du lac.

Ateliers

Les ateliers ont participé à la modification du mode de traitement des déchets verts issus du service, suite à la fermeture de la compostière de la Tuilière. Ce travail a permis de garantir le retraitement sur site de près de 50% des déchets verts, qui y étaient précédemment acheminés.

DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX

GESOLVEG a développé et/ou participé à de nombreux projets en faveur de la population lausannoise (Abracadabra, journée en forêt avec des personnes handicapées, journée lausannoise du vélo, fête en forêt à Suchy en qualité d'hôte d'honneur, marché ProSpecieRara à Sauvabelin, opération « un arbre un enfant », expo « y a photo! », opération « Cheval urbain » de ramassage des déchets, développement du parc naturel périurbain du Jorat, Diverscités) et a également assuré la coordination de nombreuses consultations internes relatives aux plans partiels d'affectation, aux plans de quartier et autres grands projets.

Suite à la spectaculaire sécheresse 2015, les travaux d'été se sont concentrés sur l'arrosage de certaines structures végétales dans les parcs et les cimetières. La sécheresse a également causé des soucis aux agriculteurs, vu la faible croissance de l'herbe et des cultures et le tarissement de certaines sources. Un fonds de secours de CHF 25'000.– a ainsi été créé pour participer aux surcoûts.

En vue de la fermeture du site de la compostière à la Tuilière, le service a développé diverses pratiques permettant d'améliorer le recyclage des déchets sur place, sans engendrer d'importants frais de traitement.

L'adoption, par le Conseil du préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ») a permis de déployer diverses mesures en vue de se conformer à la nouvelle charte d'entretien, au nouveau règlement des parcs et au nouvel équipement destiné à améliorer la gestion des déchets.

Parcs

Les collaborateurs des parcs ont tout particulièrement œuvré à la mise en place de la charte, des dispositions réglementaires des espaces verts de la commune de Lausanne (DREV) et du règlement des parcs. Ainsi, une vingtaine de collaborateurs ont été assermentés.

L'équipe a contribué à diverses réalisations et mises en place (plantage de l'avenue de Cour 72; transformations des massifs de l'horloge et damiers du Débarcadère ainsi qu'au talus Curtat, etc.). Elle a également réalisé le nouveau massif à l'Hermitage, œuvré à la plantation de l'avenue de Chailly, à la replantation de l'avenue de Beaulieu et de la route de Berne ainsi qu'à l'élimination des plantes néophytes.

Deux toitures ont été aménagées sur les édifices de la Sallaz et sur celle de Jean-Monnet; l'arrosage automatique a été installé sur les zones herbeuses le long de l'avenue du Tribunal-Fédéral, la tonte « mulching » mise en place systématiquement; le chantier du parc de la Brouette a été finalisé.

Les jardiniers ont arraché plus de 600 m² de plantes tapissantes, pour les remplacer par une prairie fleurie au chemin de Chissiez et à l'avenue Jean-Jacques-Mercier.

Des compensations écologiques, sous forme de subventions, ont été obtenues pour le travail effectué par l'équipe agricole du service, reconnue entreprise agricole au titre du droit fédéral.

L'unité a développé des outils et notamment des bases de données afin de faciliter la gestion des heures, la facturation, l'élaboration des plans de gestion, le contrôle des travaux effectués et finalement tous les chiffres utiles pour illustrer l'évolution du travail et garantir un suivi de la qualité.

L'année a été propice à la collecte du miel, avec plus de 400 kg; la sécheresse a conduit à une augmentation du volume d'arrosage des espaces verts. La campagne de sensibilisation menée avec le cheval urbain a rencontré un écho positif. Les attaques de nouveaux organismes nuisibles, tels que la chararose du frêne, la pyrale du buis ou encore le capricorne asiatique, ont été modérées et bien maîtrisées. De plus, l'équipe a participé à la mise en place d'un protocole de gestion viable et fonctionnel des arbres sur l'outil Goéland ainsi qu'à plusieurs événements.

L'application de la nouvelle charte d'entretien écologique a permis d'atteindre la grande majorité des objectifs fixés par la Municipalité et validés par le Conseil communal, suite à l'adoption du préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* »).

Domaines

L'année 2015 a été marquée par le développement du projet d'avenir de Rovéréaz qui vise à en faire un centre de production de fruits, légumes et autres produits agricoles bio, destinés prioritairement aux structures communales de restauration collective. Ce projet prévoit également un volet d'accueil du public et des enfants lausannois ainsi qu'un volet social de réinsertion, le tout dans le respect des qualités paysagères du site. Les futurs exploitants ont été désignés en novembre ; ils s'installeront progressivement sur le site dès mi-2016.

Au domaine des Saugealles, des aménagements ont été réalisés dans la grange du rural afin d'assurer une meilleure commercialisation en direct du lait de la ferme. En ce qui concerne l'installation de biogaz, cette 9^e année d'exploitation aura été marquée par de gros travaux de maintenance dus à l'usure d'une partie des équipements techniques, ce qui a entraîné la chute de la production d'électricité verte (-40% par rapport à l'année record de 2014).

Au domaine des Cases, divers travaux de mise en conformité des équipements agricoles et des écoulements ont permis de préserver les sources situées en aval.

En matière de gestion des terres agricoles de la Ville, l'entité s'est attachée à anticiper les mutations futures liés à divers projets (terrains de football Métamorphose, décharge pour dépôt de matériaux d'excavation, parking, nouvelle bretelle AR, déplacement du Service des automobiles et de la navigation, aménagements autour de l'aéroport région lausannoise-La Blécherette) qui touchent les terrains autour de la Blécherette et du Solitaire.

Elle a, par ailleurs, géré les dossiers soumis en consultation auprès du service tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique.

En ce qui concerne la gestion des auberges foraines, l'année a été marquée par le départ, à l'été, du tenancier de l'auberge du Chalet-à-Gobet, puis en septembre par la décision de la Municipalité de confier pour quelques mois l'auberge à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) afin de faire face à l'afflux de demandeurs d'asile et d'éviter les pertes de loyer.

Forêts

Le service a dû faire face à un terrible accident de travail ayant entraîné le décès d'un forestier-bûcheron.

Quatre nouveaux apprentis ont été engagés à la rentrée 2015.

Le marché des bois reste peu porteur, raison pour laquelle la quantité de bois coupée en 2015 a été inférieure à la moyenne des dernières années.

Les arbres atteints de la chalarose, maladie fongique attaquant les frênes, sont exploités en priorité afin d'assurer la sécurité du public et des voies de communication.

Le service participe au développement du projet du parc naturel périurbain du Jorat (PNP). La candidature, déposée en 2015, a été acceptée par la Confédération, ce qui permettra de créer une structure permettant de développer des projets et de rédiger une charte, qui constituera l'acte fondateur du PNP, et qui devrait être ratifiée par les conseils des communes partenaires en 2020.

Patrimoine arboré

L'Unité patrimoine arboré a été créée en 2015 pour veiller à la gestion des 8'000 arbres d'avenues et 80'000 arbres des parcs ainsi que pour participer à celle des 800'000 arbres des forêts lausannoises.

Elle a contribué à la rédaction de la brochure « Les arbres à Lausanne », à la préparation de la « Journée suisse de l'arbre » du 17 novembre 2015, sous le thème « Quelle place pour l'arbre en ville » qui a accueilli plus de 250 professionnels autour des enjeux urbains liés aux arbres et a proposé des mesures de préservation particulières afin de garantir le maintien d'arbres remarquables, tels que le cèdre et le hêtre pleureur de l'Hermitage ou encore le robinier de Valency.

Le contrôle annuel des arbres a été renforcé et systématisé. Quelque 1'300 arbres ont été signalés dans les parcs et les cimetières, dont 596 qui ont dû être mis à l'abattage, pour des raisons de sécurité, de sénescence, de suite d'accident et de maladie (la chalarose du frêne a conduit à 55 abattages hors zone forêt). 549 arbres ont été plantés en 2015, que ce soit dans le cadre de remplacements ou de projets d'aménagement.

Pour la 1^{re} fois, il a été possible de communiquer, début septembre, sur l'ensemble des arbres concernés par les abattages, par le biais d'un communiqué de presse et de séances d'information au public.

L'unité a développé des techniques permettant de pratiquer un entretien raisonné et différencié des arbres afin de réduire le nombre d'heures consacrées à la taille d'entretien des arbres (2015: 17'886 heures consacrées à la taille et au ramassage contre 28'784 heures en 2014).

Cimetières

La démarche « zérophyto » a été intensifiée ; la promotion et la vente de produits biologiques dans les magasins a reçu un bon accueil de la part du public.

En juin, l'entité a mis en place, à Bois-de-Vaux II, une section de tombes à la ligne gratuite et a entrepris de gros travaux d'aménagement de l'ancienne section 53. Divers travaux de réfection ont été réalisés, notamment pour le collecteur d'eau claire à Bois-de-Vaux I, et les surfaces de l'allée de la section 26 ont été refaites à neuf.

Préavis

Le service a collaboré à la rédaction des préavis suivants :

- préavis N° 2015/10 (« *Tour de Sauvabelin* ») ;
- préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ») ;

- préavis N° 2015/72 (« Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2016 – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu" »).

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des trois sites (Malley, Vigie et Perrelet)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur le site de Malley
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins de la Direction des services industriels et d'eauservice
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur le site de Malley

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	7.00	7.00	9.00	8.00
Direction (SALV)	2.00	2.00	2.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.63	9.63	9.63	9.63
Magasin	7.80	7.80	6.80	6.80
Transport et gestion de données	11.00	11.00	10.00	10.00
Total service	38.43	37.43	37.43	36.43

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	7	7.00	8	8.00
Direction (SALV)	2	2.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	11	9.63	11	9.63
Magasin	8	7.80	7	6.80
Transport	11	11.00	10	10.00
Total service	39	37.43	38	36.43

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction (SALV)	1		1	
Entretien véhicules & bâtiment	2		3	
Magasin	6		6	
Total service	9		10	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Direction / Administration

Le SALV a créé un nouveau poste d'apprenti mécanicien de maintenance, ce qui amène l'effectif total à 10 apprentis, si l'on tient compte des 6 logisticiens, des 2 agents d'exploitation et de l'apprentie de commerce ; ce sont donc 3 nouveaux postes d'apprentis qui ont été créés en trois ans.

Les importants efforts de rattrapage, concernant la formation des cadres et du personnel occupant des postes-clés, ont été en grande partie menés à terme, dans le cadre d'une large opération de développement des compétences du SALV. Tout le personnel encadrant a désormais suivi les formations ad hoc sur la gestion et l'animation d'équipe, les techniques de recrutement, la conduite d'entretien de collaboration, la gestion du temps et des priorités ou encore le cadre légal des marchés publics.

Le télétravail a été introduit en février 2015 : deux acheteuses et un cadre travaillent désormais un jour par semaine à domicile. Le bilan est positif, puisque la motivation du personnel concerné s'en trouve renforcée, sans gêner le fonctionnement des équipes ; de plus, le bilan carbone s'en trouve réduit de 20% sur des trajets importants entre leur lieu de travail et leur domicile.

Achats et approvisionnement

Le 26 novembre 2015, le SALV a reçu, des mains de la chancelière de la Confédération, le 1^{er} prix d'excellence publique, dans la catégorie « programmes d'économie novateurs ». Cette distinction fédérale récompense plus de deux ans d'efforts intenses pour définir et, surtout, implémenter une toute nouvelle politique d'achat de véhicules communaux propres.

Même si le matériel lourd indispensable aux réseaux multifluides (électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia) représente encore près de deux tiers des achats menés par le SALV, le dossier des véhicules est, sans conteste, devenu le plus stratégique du service, en raison de la taille du parc de véhicules, qui regroupe plus de 850 unités réparties

entre 23 services. Tout en rationalisant les achats et, ainsi, en doublant la vitesse de rajeunissement du parc vétuste de l'administration, sans pourtant augmenter l'enveloppe budgétaire communale, le SALV a fait l'acquisition d'une dizaine de véhicules 100% électriques en 2015. L'énergie lausannoise étant particulièrement respectueuse de l'environnement, grâce au mix Nativa® entièrement d'origine renouvelable, le bilan carbone de ces véhicules est de 0 gramme de CO₂ par kilomètre, contre une moyenne effective du parc de près de 400 g/km (moyenne suisse à env. 160 g/km). Les particules fines, le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone sont également réduits à zéro, grâce à cette nouvelle technologie parfaitement adaptée à un environnement urbain qui ne réclame pas de grandes autonomies, tout en offrant d'importantes facilités pour la recharge.

Le SALV s'est également coordonné avec les responsables des sites concernés et la Direction des services industriels, afin de procéder aux installations des indispensables bornes de recharge électrique.

Autres faits marquants :

- plusieurs mouvements du personnel et un départ à la retraite ont permis de sensiblement renforcer l'équipe achats & approvisionnement, tout en redistribuant plus efficacement les groupes de produits entre les acheteurs et entre les approvisionneurs. Ce renouveau a permis d'engager un processus de professionnalisation de l'unité, notamment grâce à l'arrivée de personnel avec d'excellentes qualifications ;
- en parallèle des nombreux appels d'offres de marchés publics traditionnels, le SALV a regroupé, pour la première fois, les achats d'habits de travail communaux, grâce à la collaboration des membres du groupe de travail s'occupant des équipements de protection individuelle (GT EPI) ;
- un nouveau groupe de travail de CAV a vu officiellement le jour en 2015 : le GT Réfectoires qui a eu pour tâche de mener à terme le 1^{er} appel d'offres groupé sur les achats de denrées, lequel permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle dès le 1^{er} janvier 2016 et d'apporter une nette amélioration des conditions cadres pour les cuisiniers. Les cuisines des centres de vie enfantine (CVE), des accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et des réfectoires communaux, tel que le Service de protection et de sauvetage, en sont les principaux bénéficiaires.

Transports et gestion des données

De nouvelles prestations sont offertes par les collaborateurs de cette unité :

- dans un souci de rationalisation globale des tâches, le système de commande de matériel d'économat a été largement simplifié, afin que les services puissent directement passer commande au travers du site du fournisseur ayant remporté le marché public, sans transiter par LausaShop ;
- la sous-unité « Gestion des données » a collaboré à l'implémentation d'un nouveau portail informatique à l'intention de tous les services communaux, afin de leur permettre de commander aisément des prestations de transport ou de déménagement, tout en offrant un suivi professionnel des prestations délivrées ;
- l'équipe « Prestations aux services » fait bénéficier, depuis janvier 2015, les CVE et les APEMS d'une tournée mensuelle de récupération de leurs déchets encombrants et récurrents, cette prestation n'étant pas assurée par le Service d'assainissement ;
- nouvelle prestation de transport du vin en cuve, depuis les différents domaines viticoles vers l'Abbaye de Mont-sur-Rolle.

Magasins et stocks

Afin de poursuivre la réduction des risques de troubles musculo-squelettiques, le magasin du site de Malley s'est équipé, pour la 1^{re} fois, d'une emballeuse-filmeuse qui enrobe automatiquement certaines palettes d'un film plastique transparent, en vue d'assurer une sécurité accrue lors des livraisons aux services.

Mandaté pour mener une étude logistique sur le possible transfert des stocks (hors collections) des 4 musées lausannois, le SALV a procédé, avec la Commission immobilière, à l'achat, en décembre 2015, d'une nouvelle grande halle de stockage, sise dans la commune de Boussens. Le SALV aura pour mission de la gérer, de développer ses équipements et machines, ainsi que d'assumer toutes les activités logistiques confiées non seulement par les musées, mais aussi par l'ensemble des services communaux sollicitant des prestations de stockage.

Entretien et support

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le site de Malley.

Le garage du SALV a connu un fort renouvellement du personnel (départs à la retraite et transfert dans un autre service).

- un jeune mécanicien du site, titulaire du brevet fédéral de diagnosticien, a été promu au poste de chef de garage ;
- deux nouveaux mécaniciens expérimentés, dont un mécatronicien, ont été engagés ;
- un apprenti mécanicien en maintenance d'automobiles a débuté sa formation en août 2015.

En collaboration avec les autres garages communaux, un projet de remplacement du logiciel de gestion du parc automobile a été mené, afin de l'implémenter progressivement au sein de la Ville, à partir de février 2016. Il servira également de base de données centralisée pour l'unité achat et approvisionnement du SALV, ainsi qu'aux spécialistes communaux des assurances et aux gestionnaires de sinistres.

La mise à niveau des installations électriques du garage, ainsi que le contrôle et la révision des citernes de distribution de carburants ont été menés à bien durant l'année écoulée.

De nouvelles missions ont été confiées aux mécaniciens du garage, afin de profiter de leur expertise dans le domaine automobile, de valoriser les professions de la mécanique au sein du service et d'augmenter leur motivation :

- la collaboration avec l'acheteuse concernée dans le cadre de la définition des cahiers des charges des véhicules à acquérir ;
- la participation à la Commission interne d'évaluation des véhicules qui permet de comparer efficacement les offres des soumissionnaires souvent complexes ;
- ainsi que la coordination des installations de bornes de recharge électrique au sein des services communaux.

Préavis

Le service a collaboré à la rédaction du préavis suivant :

- Préavis N° 2015/60 (« *Autorisations d'achats pour l'exercice 2016 – partie véhicules* »).

SERVICE DE LA RÉVISION (SR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Organe de révision

- comptes communaux, en application du règlement sur la comptabilité des communes
- contrôle restreint de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et mandats spéciaux

S'étend à toutes les directions et services de l'administration communale en conformité avec les dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la Commune de Lausanne (ROCF), et aux institutions privées (sociétés commerciales et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

- audit de conformité
 - membres du réseau L
 - entités subventionnées
 - sociétés immobilières
 - billetteries
- audit de performance
 - missions spéciales
 - emplois temporaires subventionnées lausannois (ETSL)
 - centre social régional (CSR) pour les périmètres subventionnés dans le cadre des associations régionales d'action sociale (ARAS)
 - commission intercommunales de la station d'épuration des eaux (CISTEP)
 - centre pour adolescents de Valmont
- contrôle des coûts de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - SR	7.60	6.60	7.60	7.60
Direction & Secrétariat - SR	3.80	3.70	3.80	3.70
Total service	11.40	10.30	11.40	11.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	7	6.60	8	7.60
Direction & Secrétariat - SR	5	3.70	5	3.70
Total service	12	10.30	13	11.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Suite à la réorganisation du service, la nouvelle cheffe de service est entrée en fonction le 1^{er} août 2015.

Au 31 décembre 2015, le service dispose des compétences de 7 experts-réviseurs agréés, 3 réviseurs agréés et d'un auditeur spécialisé en audit interne. Ce dernier bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

MISSIONS D'AUDIT

Dans le cadre de son activité, le service de la révision a délivré, outre le rapport sur l'audit annuel des comptes communaux, 37 rapports en tant qu'organe de révision, 26 rapports de contrôle d'organismes subventionnés ainsi qu'une attestation de coûts de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et quatre rapports d'audit de conformité.